

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
Société anonyme au Capital de 250 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 26 Avril 1923

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1922

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS
Rue Bergère, 20
1923

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. BOYER (Paul), O. ✱, *Président*.
ROSTAND (Jules), *Vice-Président*.
BECHMANN (Alfred), ✱.
CELIER (Alexandre-P.), O. ✱.
JAMESON (Robert), ✱.
KRANTZ (Camille), O. ✱.

MM. LEWANDOWSKI (Maurice), ✱, ☉.
LEM, O. ✱.
NAUD (Joseph).
SIMON (Stanislas), O. ✱.
SOMMIER (Edme), ☉.
VACHERIE (Alexandre), O. ✱.

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MM. ROBERT (Gustave), *Président*; DIETERLEN (Philippe); THIRION (Anatole), O. ✱.

COMMISSAIRES DES COMPTES

MM. DIETERLEN (Philippe); LAMBERT (Georges), ✱; THIRION (Anatole), O. ✱.

DIRECTION

MM. LEWANDOWSKI (Maurice), ✱, ☉; LLEWELLYN (Edgar), *Directeurs*.

MM. AUREAU (Émile), *Sous-Directeur*.
DUPUICH (Paul), ✱, *Sous-Directeur*.

MM. FROIDEVAL (S.), *Sous-Directeur*.
RITZ (Eugène), *Sous-Directeur*.

M. SCHOPFER (Louis), *Sous-Directeur*.

M. POTVIN (Jules), *Inspecteur général*.

CONSEIL D'ESCOMPTE

MM.
ALLAIN, ✱.
BARBET-MASSIN.
BARDIN, ✱.
BONABEAU, ✱.
BONNARD (DE), ✱.
CHAPUIS, O. ✱.
COLAS, O. ✱.
CORBY, O. ✱.
COUVREUR.
CRÉTENIER, O. ✱.
DARRASSE.
DEFERT, ✱.
DENANT, ✱.
DESÉGLISE.
DRESSOIR, O. ✱.
ERNAULT, ✱.
FERON, ✱.

MM.
FETTU, O. ✱.
FOULD.
FOURET, O. ✱.
GANNE, O. ✱.
GAUPILLAT.
GAUTHIER-MARÉCHAL.
GERMAIN, ✱.
GILLAN.
HAYEM, O. ✱.
HETZEL, C. ✱.
KLOTZ, ✱.
LAMBERT, ✱.
LEPAGE, ✱.
LIORÉ, ✱.
LORILLEUX.
LYON, O. ✱.
MAUNOURY.

MM.
MERVEAU, ✱.
PANHARD, ✱.
PINARD, C. ✱.
PINGAULT, ✱.
POULENC, ✱.
POUPINEL, O. ✱.
RADIUS, ✱, ☉.
SAILLARD, O. ✱.
SAINT, ✱.
SAUVELET, ✱.
SCIAMA, O. ✱.
TOISOUL, ✱.
URION, ✱.
VAIRON.
VOELCKEL, O. ✱.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société Anonyme au Capital de 250 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 26 Avril 1923

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1922

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS
Rue Bergère, 20
1923

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée Générale ordinaire des Actionnaires,

du 26 Avril 1923

MESSIEURS,

Chaque année nous apporte une preuve nouvelle que l'équilibre profondément troublé par la guerre mettra longtemps à se rétablir. Dans l'évolution qui, à travers d'inévitables secousses, nous ramène trop lentement vers une situation stable, l'année 1922 marque un progrès. Le règlement des grands problèmes internationaux, toujours en suspens, pourra seul consolider une amélioration qui demeure précaire. En attendant des solutions auxquelles les Gouvernements n'ont pu parvenir jusqu'ici, le monde du travail, après une période de dépression succédant à quelques mois d'agitation fiévreuse, s'est remis à l'œuvre avec plus de résolution et de sang-froid : dans presque tous les domaines ses efforts se sont traduits par des résultats que l'on peut tenir pour encourageants.

Les récoltes ont été satisfaisantes, sauf pour le blé dont l'insuffisance a trouvé une compensation dans l'abondance des autres céréales. L'extraction minière s'est accrue. Les industries métallurgiques ont été plus actives. Les recettes des chemins de fer, aussi bien que les mouvements de la navigation, ont témoigné d'une augmentation appréciable des transports et l'on a enregistré, pendant les derniers mois de l'année, un certain déve-

loppement des transactions commerciales. La reprise des affaires sur le marché intérieur n'a d'ailleurs absorbé ni la totalité de la production, dont une part importante est restée disponible pour la vente au dehors, ni la totalité des ressources du public qui est demeuré fidèle à ses traditions de prévoyance : les placements offerts ont constamment rencontré un bon accueil, sans que les dépôts dans les banques, aussi bien que dans les caisses d'épargne, aient cessé de grossir.

Le commerce extérieur est en progrès, tant pour les entrées que pour les sorties. Les matières nécessaires à l'industrie prennent dans les importations une place de plus en plus prépondérante et les objets fabriqués continuent à former l'élément principal des exportations. Les premières se sont accrues davantage en valeur, mais l'accroissement des secondes en poids est beaucoup plus accentué (41 0/0 contre 28 0/0). Pour la première fois, le tonnage des exportations de 1913 a été rejoint et dépassé. Légèrement plus élevé que l'an dernier, le déficit apparent de la balance commerciale reste, cette année encore, inférieur, suivant les calculs les plus raisonnables, aux ressources que la France tire des autres pays sous forme soit de revenu de ses placements anciens, soit d'apport des visiteurs étrangers.

Ces circonstances ont exercé sur les rentrées fiscales et sur les opérations du Trésor une influence favorable. Si l'on excepte la contribution sur les bénéfices de guerre, dont il n'y a plus que les derniers termes à recouvrer, l'ensemble des taxes a rapporté environ 2 milliards 1/2 de plus qu'en 1921, amélioration qui est due tout entière à une perception mieux assurée et aux plus-values de la matière imposable. Bien qu'il n'ait pu réaliser un effort d'économie suffisant pour être en mesure d'exécuter d'une manière complète le plan de remboursement primitivement arrêté, l'État a pu diminuer d'un milliard son solde débiteur à la Banque de France. Il a, d'autre part, consacré plus de 1.200 millions à l'amortissement de ses dettes extérieures.

Ces constatations précises ne sont pas superflues à une heure où le sentiment des difficultés financières provoque un certain flottement dans l'opinion. Sans doute on voudrait pouvoir signaler des progrès plus résolus et plus rapides. Ceux qui ont été réalisés ont tout au moins une précieuse valeur d'indication. En les accomplissant dans des circonstances qui les rendent méritoires, la France montre que, résistant aux tentations et aux conseils chimériques, elle entend poursuivre l'assainissement de sa monnaie,

rendre à son activité une base solide, ramener dans toute la mesure du possible des conditions de vie plus sûres et moins chères, qui sont également nécessaires au bien-être des classes les plus nombreuses et au relèvement de la natalité. Pour achever cette tâche, qui ne peut manquer d'être longue et laborieuse, le pays doit être soutenu par une confiance justifiée dans ses forces et par la vue très claire du but vers lequel il doit se diriger.

A cet égard, les exemples qui lui viennent du dehors sont une instructive leçon.

Sur les principaux marchés étrangers, on constate partout un effort de relèvement, mais nulle part encore un retour à des conditions normales. Toutes les nations du monde, quel que soit leur degré de puissance ou de richesse, ne peuvent, en raison de leur dépendance mutuelle, recouvrer leur pleine prospérité qu'avec la solution des grands problèmes de la paix : la stabilisation des changes, le règlement des dettes interalliées, le rétablissement des crédits internationaux, et la question qui domine aujourd'hui toutes les autres, celle des réparations. Les pays à change élevé sont toujours paralysés dans le développement de leur commerce extérieur, tandis que ceux dont le change est déprécié ont à subir un extraordinaire renchérissement des matières premières, sans qu'il ait été possible de trouver, jusqu'à présent, un remède à ce déséquilibre si préjudiciable aux transactions. Une autre cause est encore venue influencer sur la situation d'un certain nombre d'États que l'on pouvait croire à l'abri des inconvénients d'une monnaie altérée. L'Allemagne a su dériver vers l'étranger, en s'assurant à elle-même de bonnes devises, de grandes quantités de mark, en sorte que l'avalissement de celui-ci a provoqué des ravages bien au delà des frontières allemandes.

L'Angleterre a commencé, l'an dernier, à recueillir les résultats de sa politique économique. L'abaissement, énergiquement poursuivi, des prix de revient a déterminé une légère reprise dans les exportations, dont le montant constitue l'indice le plus sûr de la prospérité de la Grande-Bretagne. C'est ainsi que, d'une année à l'autre, leur valeur est passée de 703 millions de livres à 720 millions, progression qui s'est accentuée dans les premiers mois de 1923.

Mais le grand fait caractéristique est le relèvement des cours de la livre par rapport au dollar. La dépréciation qui avait atteint, à un moment donné,

35 0/0, est aujourd'hui à peine supérieure à 5 0/0 et le retour à la parité n'est plus qu'une question de temps. Les rapports des grandes banques anglaises soulignent cette victoire comme ayant rendu à Londres son rôle de marché central du monde pour tous les besoins financiers du commerce international. « C'est ainsi, dit l'un de ces rapports, que la livre peut maintenant regarder le dollar en face », et il signale que ce redressement a diminué de plus de 432 millions de livres la dette anglaise aux États-Unis, dont le règlement vient de faire l'objet d'un accord entre les deux Gouvernements.

Le montant des opérations d'émission sur la place de Londres s'est élevé, en 1922, à 575 millions de livres, dont 55 millions ont porté sur des valeurs étrangères, alors qu'en 1921 les chiffres correspondants n'atteignaient respectivement que 380 millions et 22 millions de livres.

Bien qu'il soit prématuré d'entrevoir la fin des temps difficiles pour la Grande-Bretagne tant qu'elle n'aura pas retrouvé pleinement son pouvoir d'exportation, on peut constater déjà qu'une politique financière, monétaire et industrielle, conduite avec méthode et discipline, a permis à notre alliée d'effacer une grande part des conséquences économiques de la guerre. Pour elle, il est vrai, la tâche est moins dure que pour la France qui, dans le même temps, porte seule le fardeau des réparations.

C'est également une note moins sombre qui nous vient des États-Unis, après une complète évolution dans leurs tendances commerciales. Renonçant momentanément à la conquête des marchés étrangers, à laquelle elle s'était attachée pendant les dernières années, l'Amérique a liquidé la plupart des organisations créées pour favoriser les exportations, avant que l'élévation du change leur opposât une barrière prohibitive. Dépassant même le but à atteindre, les États-Unis se sont retranchés dans un protectionnisme dont le bill Fordney a été la dernière manifestation et qui a eu pour effet une nouvelle diminution de leur commerce extérieur. Par contre, à l'abri de ce nouveau régime, l'activité américaine s'est concentrée sur son propre territoire, où la production industrielle a pu trouver son écoulement, la bonne récolte de l'an dernier ayant contribué au développement de la puissance de consommation intérieure.

Néanmoins, en raison même de l'augmentation constante de cette production, l'Amérique doit encore compter sur les débouchés que lui assure sa clientèle du dehors : pour les exportations, le chiffre de 1922, le plus

faible depuis sept années, représente 3 milliards 831 millions de dollars. La restauration de l'Europe reste donc un facteur important pour la vente des matières premières et même des produits manufacturés. Aussi, dans les milieux financiers américains, une partie de l'opinion estime-t-elle que l'équilibre ne sera pas rétabli tant que les nations européennes n'auront pas retrouvé leur pouvoir d'achat au moyen de facilités de paiement à long terme. En conformité de ces vues, la Bourse de New-York est demeurée ouverte, en 1922, aux émissions étrangères, dont le montant s'est élevé à 431 millions de dollars.

L'Argentine se classe aujourd'hui, dans le monde, au second rang, après l'Amérique du Nord, pour les exportations de blé. Ce pays, dont le sol a été en partie fécondé par le capital français, sous la forme de prêts hypothécaires, nous rend aujourd'hui notre argent, non sans profit, s'étant constitué lui-même des disponibilités, attestées par un total de dépôts dans les banques de 3 milliards 400 millions de piastres papier, représentant, au change actuel, plus de 20 milliards de francs. Cette prospérité comporte cependant une réserve. L'élevage a subi une véritable crise de mévente, à laquelle les hauts cours de la monnaie argentine ont contribué en fermant plusieurs marchés aux produits du Rio-de-la-Plata.

Nous pourrions, en poursuivant cette rapide revue, montrer, par d'autres exemples, que les conséquences indirectes de la guerre apportent encore des entraves au développement des pays les plus riches ou les moins atteints. Ces conséquences continuent à peser d'un poids très lourd sur ceux qui ont été immédiatement impliqués dans le conflit.

L'Italie, que les événements des dernières années avaient jetée dans une crise morale et sociale dont s'alarmaient ses alliés et ses amis, a fait pour en sortir un effort exceptionnel et vigoureux. Elle en a été récompensée par une hausse très remarquable de la lire qui a escompté les résultats auxquels cette nouvelle politique d'autorité, d'ordre et d'économie pourrait parvenir, avec le secours du temps.

Si on laisse de côté la Turquie, pour laquelle on en est encore à chercher les bases de la paix, et la Grèce, éprouvée par des secousses politiques s'ajoutant à une lutte prolongée pendant plus de dix ans, on peut noter, bien qu'elle soit récente et fragile, une tendance des nations de l'Europe centrale et orientale, en particulier de celles qui se rattachent au groupe de

la Petite Entente, à se dégager peu à peu du chaos où les a laissées la guerre. La Tchécoslovaquie a précédé toutes les autres dans cette œuvre de restauration. Un programme de réorganisation et d'assainissement, poursuivi avec méthode, peut, dans un bref délai, rendre à la Roumanie une assiette financière en rapport avec ses ressources naturelles. L'Autriche elle-même a entrepris, sous l'égide de la Société des Nations, un travail de relèvement.

Il n'est malheureusement pas possible de porter la même appréciation sur la Russie, qui fait actuellement des appels aux concours étrangers, en vue de ranimer sa vie industrielle et de reprendre place dans le mouvement des échanges commerciaux. Si nécessaire que soit le retour de ce grand pays à des conditions normales d'existence, la question d'une rentrée en relations, même sur le terrain économique, ne paraît pas avoir avancé jusqu'à présent, faute de cet élément essentiel : la confiance, génératrice du crédit.

Les résultats de notre exploitation se sont avantageusement ressentis des modifications qui sont intervenues dans la situation générale.

Le montant des émissions de valeurs, bien qu'il n'ait pas atteint les chiffres de 1920 et 1921, a dépassé, en 1922, 27 milliards. Sur ce total, la part correspondant aux demandes directes ou indirectes du Trésor a été proportionnellement un peu moindre. Celle qui a été consacrée aux besoins de l'industrie et du commerce a été plus forte. Les obligations se sont presque entièrement substituées aux bons à plus ou moins court terme qui avaient eu les préférences des Sociétés pendant les dernières années de la guerre. L'État, au contraire, s'est abstenu depuis plus de deux ans, de tout emprunt consolidé, évidemment soucieux de se réserver les chances d'un abaissement du loyer de l'argent.

Cet abaissement, qu'on avait cru prématurément entrevoir et dont certaines personnes s'imaginaient faussement qu'il dépendait des Pouvoirs publics de le déterminer, ne s'est pas encore produit. A la faveur d'une situation de trésorerie momentanément aisée, l'intérêt des bons de la Défense Nationale a pu être diminué d'un demi-point au mois d'avril dernier. Un léger fléchissement s'est manifesté vers la même époque, dans le taux moyen des obligations mises en placement. Il eût été très souhaitable que

cette tendance pût prévaloir et procurer à la fois un allègement des charges de la Dette publique et un abaissement du prix de revient de la production industrielle. L'abondance des demandes de capitaux pendant le deuxième semestre, la perspective de demandes ultérieures toujours considérables, ont, de nouveau, relevé pendant les derniers mois les conditions du marché.

Notre Établissement a, plus que jamais, participé aux opérations qui se sont succédé au cours de l'année. Indépendamment des bons de la Défense Nationale, quotidiennement souscrits par nos soins, nous avons fourni une contribution très importante aux bons du Trésor à trois ou cinq ans, de même qu'aux deux émissions du Crédit National. Le plus souvent en liaison avec nos principaux confrères, nous avons apporté notre concours à l'augmentation du capital de plusieurs Sociétés et à divers placements de bons et obligations. Nos interventions ne se sont pas étendues à moins de soixante affaires présentant un caractère général ou local.

Comme nous vous le disions l'an dernier, nous nous sommes attachés avant tout au classement immédiat de ces valeurs. Nous pensons servir ainsi les intérêts des emprunteurs et ceux de nos clients, les uns et les autres ne pouvant que souffrir du flottement des titres et de la dépression des cours qui en est la conséquence forcée. Nous sommes d'ailleurs heureux de constater que la rigueur avec laquelle nous restons fidèles à nos méthodes n'a pas entravé le développement de notre pouvoir de placement.

L'Union pour le Crédit à l'Industrie Nationale (UCINA) nous a donné cette année encore des résultats satisfaisants. Les Établissements qui l'ont créée peuvent fonder de légitimes espoirs sur son action, complémentaire de la leur, et sur les services dont elle fera de plus en plus bénéficier leur clientèle.

Sollicité pour couvrir les émissions nombreuses dont nous venons de parler, le public français a néanmoins donné une nouvelle preuve de la puissance de son épargne en consacrant d'importantes disponibilités à l'achat de valeurs cotées à la Bourse de Paris. L'activité de celle-ci, qui s'était ralentie en 1921, s'est réveillée dans le second semestre de 1922. Ce réveil a été favorisé par la liberté rendue au marché des Rentes. En donnant aux capitaux la mobilité nécessaire, cette mesure a préparé le mouvement que

des facteurs d'ordres divers sont venus par la suite amplifier, et la cote, en ce qui concerne surtout les valeurs à revenu variable, a progressé pour ainsi dire sans interruption jusqu'au 31 décembre. Le volume des opérations s'est maintenu à un niveau qu'il ne faudrait pas sensiblement dépasser. Pour se garder de toute exagération, il suffit de se souvenir des événements de 1920, encore présents à toutes les mémoires, et de la réaction violente qui a suivi une période de hausse par trop accentuée.

Nous avons subi cette année encore de brusques fluctuations de change qui n'ont pas été sans apporter une gêne sérieuse à notre commerce et à notre industrie, au moment même où l'on voyait se dessiner une reprise dans les affaires. Après avoir débuté dans les premiers jours de janvier aux environs de 52 francs et 12 fr. 50, la livre sterling et le dollar ont fléchi au-dessous de 48 francs et de 10 fr. 80 en avril pour remonter à partir du mois de juin, atteindre en novembre 72 francs et 16 francs respectivement et finir le 31 décembre à 63 fr. 50 et 13 fr. 70.

Une pareille dépréciation de notre franc n'est justifiée ni par la situation commerciale, ni par la situation financière. On ne peut donc attribuer ce fléchissement qu'à l'interprétation pessimiste qu'ont donnée aux événements politiques certains milieux étrangers. Ces influences ne doivent logiquement avoir qu'une durée passagère et nous pouvons garder confiance dans le redressement de notre devise.

Les circonstances qui ont ranimé les transactions ont naturellement conduit notre clientèle à user un peu plus largement des crédits que nous mettons à sa disposition. Ses demandes sont d'ailleurs restées dans une limite modérée. Une augmentation sensible s'est, d'autre part, produite, surtout pendant les derniers mois de l'année, dans le volume des présentations à l'escompte. Nous ne pouvons que nous féliciter de ce retour graduel aux habitudes normales de tirage et souhaiter qu'il s'accélère encore pour le plus grand profit des transactions commerciales. En ramenant au mois d'avril le taux de ses escomptes à 5 0/0, la Banque de France a donné dans ce sens une indication et un encouragement précieux.

Nos agences dans Paris et dans la banlieue parisienne ont encore enregistré, au cours de l'exercice dont nous vous rendons compte, de nouveaux

progrès. Le nombre toujours croissant de leurs clients est le meilleur témoignage de la qualité de leurs services. Certaines d'entre elles, situées dans les quartiers d'affaires, méritent une mention spéciale.

Notre succursale, place de l'Opéra, et notre agence AC, qui a son exploitation propre, bien que fonctionnant dans notre hôtel de la rue Bergère, sont parmi les éléments les plus importants de notre organisation parisienne. L'ampleur et la diversité des opérations qu'elles ont traitées se traduisent par une contribution très intéressante aux profits de l'exercice.

Etroitement liés à la vie locale, nos sièges de province suivent les fortunes diverses des régions où ils sont établis. Dans l'ensemble, nous avons eu la satisfaction de constater que, d'une année à l'autre, l'horizon paraît s'être éclairci, notamment pour plusieurs des grandes industries nationales.

C'est ainsi qu'à Lyon, l'industrie de la soie, si intéressante au point de vue de l'extension du commerce extérieur, a marqué, en 1922, une activité très soutenue dans la plupart de ses spécialités. La valeur des soieries fournies par la fabrique lyonnaise, de 1 milliard 688 millions en 1921, est passée, en 1922, à 2 milliards 233 millions, sur lesquels le montant exporté a été de 1 milliard 425 millions. Les entrées de soies brutes se sont élevées parallèlement de 654 millions à 1 milliard 175 millions, dont environ 150 millions ont été réexportés. Notre agence a trouvé des éléments de travail dans les transactions de banque découlant de ce mouvement d'échanges.

Dans les autres centres de l'industrie textile, tels que Roubaix, Tourcoing, Nancy et les Vosges, en première ligne, puis Rouen, Lille, Troyes et Amiens, les manufactures ont presque entièrement rétabli leur production d'avant-guerre, avec des prix de vente qui leur ont permis de réaliser des bénéfices. Nous avons secondé avec profit cette reprise par les facilités accordées à notre clientèle.

Les agences maritimes ont maintenu leur courant régulier d'affaires. La plupart des opérations d'importation de produits naturels ou de matières premières sont aujourd'hui dominées par un risque de change qui leur imprime un caractère de spéculation forcée. Aussi n'est-il pas surprenant qu'après épuisement des stocks disponibles les campagnes d'achat n'aient guère porté que sur des montants limités aux besoins de la consommation courante. Ces conditions de prudente réserve, auxquelles s'est adapté le commerce du Havre, n'en ont pas moins permis à notre agence de nous

apporter des résultats satisfaisants. Bordeaux a bénéficié des transactions plus animées du commerce colonial. L'importation des arachides a été favorisée à la fois par l'abondance du produit et la hausse des prix. Bien que le mouvement du port de Marseille ait augmenté, l'an dernier, de 21 0/0, les opérations de banque, sur cette place, n'ont pas progressé dans les mêmes proportions.

Cette année n'a pas encore ramené la prospérité dans les régions viticoles. La récolte a été très abondante dans certains départements, en particulier dans le Midi. Mais comme la consommation ne s'est pas accrue dans la même mesure, il en est résulté une baisse des prix qui a frappé durement la production, en un moment où elle avait à subir les effets de la réouverture de la frontière aux vins d'Espagne. Pour les vins fins, les champagnes, les eaux-de-vie, le malaise reste encore sensible, en raison de la limitation des débouchés à l'exportation. La seule note optimiste vient de la Bourgogne. Dans ces conditions, nos agences des régions viticoles ont naturellement vu diminuer le montant de leurs engagements; elles ont cependant maintenu tout leur concours aux anciennes maisons qui font partie de leur clientèle.

Nous tenons à vous signaler la part brillante qu'ont prise nos groupes départementaux à la réussite de toutes nos émissions. Les succès obtenus dans cette branche d'opérations ne sont pas le fait d'une marche en ordre dispersé, mais d'un progrès d'ensemble auquel tous nos sièges, les plus grands comme les plus petits, ont contribué avec un égal mérite. Nos quatre cents agences, sous-agences et bureaux périodiques déploient leur activité jusque dans les moindres centres et pénètrent de plus en plus dans les milieux agricoles où se reforme l'épargne française.

Nous avons poursuivi, en 1922, notre programme d'extension en créant une agence à Quimper, des sous-agences à Vitry, Béthune, Saint-Amand-les-Eaux, Argenteuil, et quarante bureaux périodiques.

La loi sur l'exportation des capitaux, dont les prohibitions ajoutent leur effet à ceux de l'instabilité des changes, continue à maintenir, peut-être au delà de la durée nécessaire, la place de Paris à l'écart des transactions internationales. Nos opérations avec l'étranger ne se sont donc développées, cette année encore, que dans les limites où nos interventions pouvaient contribuer, suivant notre souci constant, à seconder les progrès si désirables du

commerce extérieur. Notre département des relations étrangères, nos bureaux de représentation à New-York et à Buenos-Ayres et notre service des relations commerciales forment des organes d'expansion qui concourent, par des moyens divers, à une œuvre commune, celle de maintenir au marché français sa place dans le monde.

C'est dans le même dessein, qu'avec la collaboration de deux des plus puissantes banques des États-Unis, nous avons créé, en 1919, la French American Banking Corporation. Cette institution, après trois ans d'existence, a déjà pu s'assurer d'importantes relations, ainsi qu'en témoigne le montant de ses acceptations et de ses dépôts. Elle a su traverser, en réalisant des bénéfices, la période de 1921 et 1922, si difficile pour les banques américaines qui travaillent avec l'étranger. Elle nous paraît appelée à jouer un rôle très utile dans les rapports entre la France et les États-Unis.

Nos agences à l'étranger ont bénéficié de cette tendance à une reprise des opérations commerciales que nous avons constatée dans les divers pays où s'exerce notre exploitation.

En Angleterre, où le loyer de l'argent s'est maintenu à un niveau très bas, le rendement de nos succursales a cependant été à peu près normal. Notre réseau d'agences et de correspondants alimente chaque année davantage l'activité de nos sièges dans le Royaume-Uni. Ces derniers sont dotés, à Londres notamment, d'installations pouvant se prêter à un développement plus grand encore. Notre département de marchandises est de plus en plus utilisé par notre clientèle française et étrangère. Notre groupe anglais voit, d'autre part, constamment s'accroître le nombre de ses clients de place, spécialement recrutés dans les milieux de négociants, d'industriels, de voyageurs et de touristes que leurs relations d'affaires ou leurs déplacements conduisent à rechercher les facilités offertes par l'organisation générale de notre Établissement, avec ses multiples ramifications. Pour élargir, dans cet ordre d'idées, notre champ d'action en Angleterre, répondre aux désirs de nombreuses maisons françaises établies dans l'ouest de Londres et nous mettre plus directement à leur portée, nous avons décidé l'ouverture d'une sous-agence dans le « West-End ».

Notre agence de Bruxelles, mettant également à profit les avantages que lui crée sa situation dans un centre international, a pu donner de l'extension

aux opérations qu'elle est appelée à traiter pour le compte de ses correspondants de France et de l'étranger.

En Égypte, nos établissements d'Alexandrie, du Caire et de Port-Saïd ont opéré dans une ambiance plus saine. Les cours du coton n'ont accusé, en 1922, que des oscillations insignifiantes. Le maintien de prix qui laissent aux cultivateurs un bénéfice substantiel s'est traduit par une stabilité plus grande dans les affaires. Au point de vue financier, comme au point de vue commercial, l'Égypte est dans une situation privilégiée. Le coût de l'existence, qui accusait, en 1920, une importante majoration atteignant presque le coefficient 3 par rapport aux prix d'avant-guerre, a marqué, en 1921, une diminution qui s'est encore accentuée l'année suivante. A moins de complications d'ordre politique, on peut envisager avec confiance l'avenir de ce pays.

A Bombay, notre siège, travaillant dans un milieu de vive concurrence, a continué de donner son appui aux maisons françaises de la métropole, des colonies et de l'Extrême-Orient, qui commercent avec l'Empire des Indes.

A Sydney et à Melbourne, malgré la crise monétaire qu'a traversée l'Australie et à laquelle il n'a été remédié que très tardivement, nos agences ont, dans des conditions parfois difficiles, donné une collaboration méritoire et utile aux achats de notre industrie lainière. Nous n'avons qu'à nous féliciter de la gestion de ces agences qui nous fournissent chaque année avec régularité leur contingent de profits.

A Madagascar, la paralysie des transactions commerciales, conséquence d'un arrêt complet de la demande des produits de la colonie, que vous signalait notre dernier rapport, paraît avoir atteint son terme. Pendant l'exercice, une partie des stocks de marchandises, à l'importation comme à l'exportation, a pu se liquider, et un commencement de reprise dans les transactions permet de bien augurer de l'année en cours. Nos six agences ont assuré normalement leur exploitation et financé, comme elles l'ont toujours fait, la plus grande partie des échanges commerciaux avec la métropole, les colonies voisines et l'étranger. Pendant la longue période

de stagnation, elles ont apporté tout le tact et tous les tempéraments nécessaires dans le règlement des opérations en cours avec leur clientèle. Celle-ci ne manquera pas d'apprécier leur attitude, comme elle apprécie déjà, nous n'en doutons pas, l'œuvre de longue haleine accomplie par notre Établissement qui, depuis trente-huit ans, a eu la charge des services bancaires à Madagascar.

La création d'une banque d'émission, que nous n'avons cessé de considérer comme désirable pour seconder le développement de la colonie, a sollicité récemment l'attention des Pouvoirs publics. Nous avons cru devoir rappeler l'offre, que nous avons faite à maintes reprises et qui a reçu les encouragements des Gouvernements successifs, d'assurer à cette création le concours de notre organisation et de notre expérience toute particulière du pays.

La Tunisie a connu, l'an dernier, la réaction consécutive à des périodes de trop grande activité. Dans cette contrée agricole, c'est la récolte qui domine toute la situation économique et fait l'enrichissement du colon et de l'indigène. Or, en 1922, la récolte a été nettement déficitaire pour les céréales et les vins, et plus encore pour les olives, qui sont la principale production des régions de Sousse et de Sfax. Leur rendement en huile est évalué à 15 millions de kilos, tandis qu'une bonne campagne permet d'en recueillir jusqu'à 60 millions. Par contre, il est à noter que la hausse des prix a facilité la réalisation des stocks antérieurs. Sans pouvoir donner à leur exploitation la même ampleur que dans les périodes où la production et le commerce sont également favorisés, nos sièges tunisiens ont su retenir ou même attirer à nous de sérieux éléments d'affaires.

Au cours de cette année, comme des années précédentes, notre personnel ne nous a pas ménagé son dévouement. Vous vous associerez aux remerciements que nous lui adressons ici.

Notre inventaire a été établi avec la sévérité qui a toujours reçu votre approbation.

Pendant l'exercice, nos frais généraux ont été l'objet d'une révision très minutieuse rendue nécessaire par les charges toujours croissantes qui nous sont imposées.

Le portefeuille moratorié a été réduit à un montant qui nous permettra de n'en plus faire mention dans nos rapports à l'avenir. Ceux des tirés qui ont utilisé les lois du moratorium et peuvent payer s'efforcent aujourd'hui de dégager leur signature. Ils ont compris combien leur crédit bénéficiera de toute anticipation sur les délais légaux. La bonne fin du portefeuille de cette catégorie est parfaitement assurée.

Notre Trésorerie a été constamment tenue au niveau de nos exigences. Les circonstances commandent le maintien de cette ligne de conduite, qui s'inspire des traditions de prudence auxquelles notre Établissement est, vous le savez, très attaché.

Toutes les créances reconnues douteuses, les frais de premier établissement, aménagements nouveaux, etc., sont amortis.

Nous avons racheté, en 1922, 1.220 parts de fondateur, dont le coût a été de 234.245 fr. 94 c., montant qui a été prélevé sur les bénéfices de l'exercice et ajouté, suivant vos décisions antérieures, à la Réserve spéciale constituée à cet effet. Cette réserve se chiffre maintenant par 2.897.170 fr. 07 c., coût de 35.447 parts rachetées.

Le compte Profits et Pertes, après déduction de tous frais, prélèvement pour la Caisse des retraites, amortissements et provisions, fait ressortir un bénéfice de 31.658.383 fr. 15 c.

Nous vous proposons de fixer le dividende de l'exercice à 50 francs par action, sur lesquels il a été payé, le 31 janvier, un acompte de 15 francs.

Si vous approuvez cette résolution, le solde de 35 francs sera mis en paiement le 31 juillet, soit sous déduction des impôts résultant des lois de finances actuellement en vigueur, 31 fr. 50 par action nominative et 29 fr. 17 par action au porteur.

Les parts de fondateur auront droit à une somme de 801.441 fr. 15 c., ou 13 fr. 3573 par part, payables le 31 juillet, également sous déduction des impôts actuels, soit net 11 fr. 10 par part.

Les pouvoirs que vous avez conférés à MM. Camille Krantz et Alfred Bechmann, Administrateurs, viennent aujourd'hui à expiration. Nous vous proposons de les renouveler.

C'est M. Philippe Dieterlen qui, dans votre Commission de contrôle, doit se présenter de nouveau à vos suffrages. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

Vous aurez à désigner, conformément à la loi, des commissaires pour vérifier les comptes de l'exercice 1923. Un de vos commissaires, M. de Lavaissière de Lavergne, directeur honoraire au Ministère des Colonies, est décédé avant d'avoir pu remplir cette année la mission dont vous l'aviez chargé. M. de Lavaissière de Lavergne a toujours apporté la sollicitude la plus attentive à l'accomplissement de ses fonctions. Vous partagerez certainement les vifs regrets que sa disparition nous a causés. Vous aurez à pourvoir à son remplacement. Les deux autres commissaires sortants, MM. Philippe Dieterlen et Georges Lambert, sont rééligibles.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MESSIEURS,

Malgré l'incertitude de la politique extérieure et la tension des changes, la situation difficile que vous signalaiet nos précédents rapports s'est certainement améliorée dans le second semestre de l'année qui vient de finir.

La confiance a reparu ; les affaires ont été plus actives ; les émissions considérables de titres qui ont eu lieu en 1922 ont démontré l'importance des capitaux disponibles en France.

L'exercice s'est ainsi déroulé dans des circonstances plus favorables pour votre Établissement, dont tous les compartiments enregistrent des progrès. L'escompte des effets de commerce s'est développé. Encouragées par la réouverture du marché officiel des rentes, les opérations de nos services des titres ont pris une plus grande ampleur.

En résumé, le Comptoir National d'Escompte, toujours fidèle aux traditions et aux principes qui font sa force, a clôturé l'année dans des conditions satisfaisantes, ainsi que cela résulte du Compte de Profits et Pertes.

Toutefois, dans un esprit de prudence que nous ne pouvons qu'approuver, votre Conseil d'administration vous propose la distribution d'un dividende égal à celui de l'exercice précédent.

Nous avons assisté fréquemment aux séances du Conseil d'administration ; nous avons eu connaissance des travaux du Comité de Direction et nous avons constaté que, comme précédemment, les opérations sociales étaient faites dans les limites fixées par les statuts.

Nous avons procédé à nos vérifications habituelles dans les services de la Caisse, du Portefeuille et des Titres. Ces opérations nous ont toujours

donné satisfaction et nous trouvons ici l'occasion de rendre témoignage au zèle et au dévouement du personnel. La trésorerie a continué à être largement pourvue; nous nous en sommes assurés par les états hebdomadaires indiquant les disponibilités par rapport aux exigibilités.

Le bilan qui vous est présenté s'élève à 4.242.156.956 fr. 94 c., en augmentation de 316.085.056 fr. 02 c. sur le bilan de l'exercice précédent.

A l'actif, le chapitre Portefeuille et Bons de la Défense Nationale présente un montant de 2.888.022.286 fr. 94 c., en augmentation de 236.730.355 fr. 90 c.

Les Comptes courants débiteurs figurent pour 404.124.139 fr. 89 c.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses, 2.180.146 fr. 40 c., et les Participations financières, 3.400.000 francs, présentent des montants sensiblement égaux à ceux de l'an dernier. Composés d'ailleurs des mêmes éléments qu'en 1921, ces deux chapitres ont été évalués à des cours qui ne réservent que des aléas favorables.

Les Avances garanties figurent pour 163.243.117 fr. 79 c.

Au passif, les Comptes de Chèques et Comptes d'escompte s'élèvent à 2.231.491.809 fr. 13 c., en augmentation de 249.063.917 fr. 20 c., et les Comptes courants créditeurs à 1.437.135.868 fr. 43 c., en augmentation de 78.725.513 fr. 32 c. L'augmentation de ces deux chapitres mérite d'être notée, après l'importance des émissions auxquelles votre clientèle a participé; nous vous signalons encore comme fait intéressant l'augmentation du nombre même des comptes de dépôt.

Les Acceptations figurent pour 85.028.178 fr. 13 c., en augmentation de 12.223.571 fr. 23 c.

Au cours de l'année, il a été racheté 1.220 parts de fondateur pour 234.245 fr. 94 c.

L'ensemble des Réserves, y compris la Réserve spéciale Parts de fondateur, s'élève à 70.546.342 fr. 52 c.

Après extinction des créances présentant un caractère litigieux ou douteux, de nouvelles provisions pour éventualités et risques divers ont été constituées.

Toutes les dépenses de premier établissement et celles d'aménagement de coffres-forts sont amorties.

Après ces prélèvements et après règlement des impôts et charges de toute nature, le compte de Profits et Pertes présente un solde créditeur de

31.658.383 fr. 15 c., ce qui permet à votre Conseil de vous proposer la distribution d'un dividende de 50 francs par action pour l'exercice 1922.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver ces comptes tels qu'ils vous sont présentés.

M. Philippe Dieterlen arrive, cette année, à l'expiration de son mandat; nous vous rappelons qu'il est rééligible.

GUSTAVE ROBERT,

PHILIPPE DIETERLEN,

ANATOLE THIRION.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

sur les Comptes de l'Exercice 1922

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous renouveler lors de votre dernière Assemblée générale.

Nous avons examiné le Bilan qui est soumis à votre approbation et nous avons constaté qu'il résume exactement les écritures de la comptabilité; tous les renseignements nécessaires nous ont été fournis sur les éléments qui le composent.

Ce bilan montre une progression nouvelle dans toutes les branches de l'activité sociale et atteste que votre Établissement est, cette année encore, dans une situation parfaitement saine.

Les résultats de l'exercice sont satisfaisants et le Compte de Profits et Pertes présente un solde de bénéfices supérieur à celui de l'an dernier.

Le total du bilan est de 4.242.156.956 fr. 94 c. contre 3.926.071.900 fr. 92 au bilan de l'exercice 1921, soit en augmentation de 316.085.056 fr. 02 c.

A l'Actif, le Compte Caisse et Banque présente un montant de 433.982.739 fr. 01 c.

Le chapitre Portefeuille et Bons de la Défense Nationale s'élève à 2.888.022.286 fr. 94 c., en augmentation de 236.730.355 fr. 90 c. sur le bilan de 1921. Nous avons noté ici une progression intéressante de papier commercial.

Les Reports s'inscrivent pour 9.332.050 fr. 15 c., en augmentation de 6.926.637 fr. 82 c., par suite de la reprise des opérations de bourse au cours de l'année.

Le chapitre Correspondants figure pour 176.740.225 fr. 51 c. et celui des Comptes Courants Débiteurs pour 404.124.139 fr. 89 c., contre 327.364.226 fr. 73 c. au bilan précédent.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses, 2.180.146 fr. 10 c., et les Participations Financières, 3.100.000 francs, sont composées, à peu de chose

près, des mêmes éléments que l'an dernier. Ces deux chapitres ont été, comme précédemment, l'objet de l'évaluation la plus rigoureuse.

Les Avances Garanties présentent un montant de 163.243.117 fr. 79 c.

Au Passif, les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte s'élèvent à 2.231.491.809 fr. 13 c., en augmentation de 249.063.917 fr. 20 c., et les Comptes Courants Créditeurs à 1.437.135.868 fr. 43 c., en augmentation de 78.725.513 fr. 32 c.

Les Acceptations figurent pour 85.028.178 fr. 13 c.

Les Réserves accusent un total de 67.649.172 fr. 45 c.

Au cours de l'exercice, il a été racheté 1.220 parts de fondateur du Comptoir National; de ce chef, la Réserve spéciale relative à cet objet est portée à 2.897.170 fr. 07 c., en augmentation de 234.245 fr. 94 c.

Les créances reconnues comme présentant un caractère litigieux ou douteux, les dépenses de premier établissement et celles d'installations de coffres-forts ont été amorties; de nouvelles provisions pour risques divers ont été constituées.

Déduction faite des frais généraux, des impôts et charges de toute nature, le Compte de Profits et Pertes présente un solde de 31.658.383 fr. 15 c., en augmentation de 2.966.704 fr. 62 c. sur le chiffre de l'exercice précédent.

Avec votre approbation, l'action recevra 50 francs et la part de fondateur 13 fr. 3573, sous déduction des impôts.

Le disponible de l'exercice, 3.395.249 fr. 65 c., non réparti et ajouté au solde précédent de 6.684.946 fr. 71 c., élèvera à 10.080.196 fr. 36 c. le montant reporté à nouveau au Compte des Actionnaires.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver ce règlement et, dans leur ensemble, les comptes de l'exercice 1922, tels qu'ils vous sont présentés.

Nous avons eu le chagrin de perdre notre distingué collègue M. DE LAVAISSIÈRE DE LAVERGNE; nous tenons à exprimer ici tous les sincères regrets que nous laisse ce deuil.

Paris, le 29 mars 1923.

Les Commissaires des Comptes :

PH. DIETERLEN,

G. LAMBERT.

BILAN

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1922

ACTIF

ESPÈCES EN CAISSE ET EN BANQUE.	Fr. 433.982.739 01
PORTEFEUILLE ET BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE.	2.888.022.286 94
REPORTS	9.332.050 45
CORRESPONDANTS	176.740.225 51
COMPTES COURANTS DÉBITEURS.	404.124.139 89
OPÉRATIONS DE CHANGE A TERME GARANTIES.	51.211.500 »
RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES.	2.180.146 10
PARTICIPATIONS FINANCIÈRES	3.100.000 »
PARTS DE FONDATEUR C. N.	2.897.170 07
AVANCES GARANTIES.	163.243.117 79
COMPTES DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS.	83.955.906 29
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	8.367.675 19
IMMEUBLES	15.000.000 »
<div style="text-align: right;">TOTAL Fr. 4.242.156.956 94</div>	

PASSIF

COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE.	Fr. 2.231.491.809 13																			
COMPTES COURANTS CRÉDITEURS	1.437.135.868 43) 3.668 24 3.692																		
OPÉRATIONS DE CHANGE A TERME GARANTIES	51.211.500 »																			
BONS A ÉCHÉANCE FIXE	24.034.860 »																			
ACCEPTATIONS	85.028.178 13																			
AGENCES HORS D'EUROPE.	6.934.130 15																			
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	47.430.938 72																			
COMPTE DES ACTIONNAIRES	6.684.946 71																			
PROFITS ET PERTES.	31.658.383 15																			
RÉSERVES . <table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle; margin-left: 10px;"> <tr> <td style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">{</td> <td style="padding: 0 5px;">statutaire.</td> <td style="text-align: right;">Fr. 17.374.172 45</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>diverses</td> <td style="text-align: right;">41.175.000 »</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>spéciale.</td> <td style="text-align: right;">5.000.000 »</td> <td rowspan="4" style="vertical-align: middle; text-align: right;"> } 70.546 67.649.172 45 </td> </tr> <tr> <td></td> <td>supplémentaire</td> <td style="text-align: right;">1.400.000 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td>immobilière.</td> <td style="text-align: right;">3.000.000 »</td> </tr> </table>	{	statutaire.	Fr. 17.374.172 45			diverses	41.175.000 »			spéciale.	5.000.000 »	} 70.546 67.649.172 45		supplémentaire	1.400.000 »		immobilière.	3.000.000 »		
{	statutaire.	Fr. 17.374.172 45																		
	diverses	41.175.000 »																		
	spéciale.	5.000.000 »	} 70.546 67.649.172 45																	
	supplémentaire	1.400.000 »																		
	immobilière.	3.000.000 »																		
RÉSERVE SPÉCIALE « PARTS DE FONDATEUR C. N. »	2.897.170 07																			
CAPITAL	250.000.000 »																			
<div style="text-align: right;">TOTAL Fr. 4.242.156.956 94</div>																				

COMPTÉ DE PROFITS ET PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1922

DÉBIT

RÉPARTITION		
A LA RÉSERVE STATUTAIRE :		
5 % sur 31.658.383 fr. 15 c., bénéfices nets de l'Exercice	1.582.919	15
AUX ACTIONNAIRES :		
Intérêts . . Fr. 25 » sur 500.000 actions. 12.500.000	} 25.000.000	»
Dividende . . — 25 » — — . 12.500.000		
Ensemble . . Fr. 50 » par action, soit 10 %.		
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :		
Article 40 des Statuts.	878.773	20
AUX PARTS DE FONDATEUR :		
Articles 40 et 41 des Statuts.	801.441	15
AU COMPTE DES ACTIONNAIRES :		
Disponible de l'Exercice non réparti et reporté à nouveau	3.395.249	65
Fr.	31.658.383	15

CRÉDIT

INTÉRÊTS, CHANGES, COMMISSIONS ET BÉNÉFICES DIVERS,		
déduction faite des CHARGES, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	31.892.629	09
A déduire, PRÉLÈVEMENT POUR :		
RÉSERVE SPÉCIALE « PARTS DE FONDATEUR C. N. »	234.245	94
Fr.	31.658.383	15

RÉSOLUTIONS

votées par l'Assemblée générale ordinaire

du 26 Avril 1923.

Première Résolution.

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'administration, ceux de la Commission permanente de contrôle et des Commissaires, approuve les comptes de l'exercice 1922, tels qu'ils viennent d'être présentés et détaillés, et arrête, en conséquence, à la somme de 31.658.383 fr. 15 c. le solde créditeur du compte de Profits et Pertes.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale fixe la répartition, pour l'exercice 1922, à 50 francs par action.

Un acompte de 15 francs ayant été distribué le 31 janvier dernier, le solde, soit 35 francs par action, sera payé à partir du 31 juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

La répartition de 13 fr. 3573 par part de fondateur pour le même exercice, sera payable, également sous déduction des impôts, à partir de la même date du 31 juillet prochain.

Le solde disponible, après approbation des comptes de l'exercice 1922, montant à 3.395.249 fr. 65 c., est ajouté au solde non distribué des exercices précédents s'élevant à 6.684.946 fr. 71 c., ce qui portera à 10.080.196 fr. 36 c. le montant reporté à nouveau au Compte des Actionnaires.

Troisième Résolution.

L'Assemblée générale réélit MM. Camille Krantz et Alfred Bechmann, administrateurs sortants et rééligibles.

Quatrième Résolution.

L'Assemblée générale réélit M. Philippe Dieterlen, membre sortant et rééligible de la Commission permanente de contrôle.

Cinquième Résolution.

L'Assemblée générale élit Commissaire des comptes, en remplacement de M. de Lavaissière de Lavergne, décédé, M. Anatole Thirion, directeur honoraire au Ministère des Finances, membre de la Commission permanente de contrôle, et réélit MM. Philippe Dieterlen et Georges Lambert, à l'effet de présenter un rapport sur les comptes de l'exercice 1923, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement d'un ou de deux Commissaires, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par deux Commissaires ou même par un seul.

Elle fixe à 2.000 francs la rémunération de chacun des Commissaires.

Sixième Résolution.

L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les Administrateurs, toutes les autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le Comptoir.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ADMINISTRATION CENTRALE : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :

- | | | |
|---|---|---|
| A. Boulevard Saint-Germain, 147. | P. Faubourg Saint-Antoine, 27. | AA. Avenue Bosquet, 47 bis. |
| B. Rue de Rivoli, 55. | R. Boulevard Saint-Michel, 53. | AB. Rue Saint-Antoine, 100. |
| C. Boulev ^d Diderot, 23 (Gare de Lyon). | S. Avenue des Gobelins, 2 bis. | AC. Rue d'Auteuil, 50. |
| D. Rue Rambuteau, 2. | T. Boulevard de Courcelles, 2. | AK. Rue du Havre, 9. |
| E. Rue Turbigo, 16. | U. Avenue des Champs-Élysées, 49. | AL. Avenue de Villiers, 93. |
| F. Place de la République, 15. | V. Avenue d'Orléans, 90. | AM. Rue Lagrange, 19. |
| G. Rue de Flandre, 2. | W. Rue St-Lazare, 75 (Square Trinité). | AN. Avenue Victor-Hugo, 96. |
| H. Rue du Quatre-Septembre, 2. | X. Rue du Commerce, 40 (Grenelle). | AO. Faubourg du Temple, 49. |
| I. Boulevard Magenta, 80-82. | Y. Faubourg Saint-Honoré, 113. | AP. Place Gambetta, 1. |
| J. Boulevard de Strasbourg, 19. | Z. Boulevard Haussmann, 89. | AR. Rue Baudin, 2 (Square Montholon) |
| K. Boulevard Voltaire, 54. | AB. Rue de Ménilmontant, 39. | AS. Rue Visille-du-Temple, 125. |
| L. Rue de Clichy, 86. | AD. Boulevard Barbès, 25. | AT. Boulevard Raspail, 12. |
| M. Avenue Kléber, 87 (Passy). | AE. Rue Lafayette, 44. | AU. Rue Lecourbe, 25 et 27. |
| N. Avenue Mac-Mahon, 35. | AF. Boulevard Voltaire, 199. | AV. Rue de Belleville, 168. |
| O. Boulevard Montparnasse, 71. | AG. Chaussée de la Muette, 2. | |

BUREAUX DE BANLIEUE :

- | | |
|--|--|
| ASNIÈRES. place de l'Hôtel-de-Ville, 10. | LEVALLOIS-PERRET, place de la République, 3. |
| AUBERVILLIERS, avenue Jean-Jaurès, 55 (Quatre-Chemins). | MONTREUIL-SOUS-BOIS, rue du Général-Galliéni, 48. |
| LE BOURGET, avenue Jean-Jaurès, 1. | NEUILLY-SUR-SEINE, avenue de Neuilly, 92. |
| BOULOGNE-SUR-SEINE, boulevard Jean-Jaurès, 68. | NOISY-LE-SEC, rue de la Gare, 1. |
| CHARENTON, rue de Paris, 50. | PARC SAINT-MAUR, rue de la République, 15 bis. |
| CLICHY-SUR-SEINE, boulevard National, 106. | SAINTE-DENIS, rue de Paris, 88. |
| IVRY-SUR-SEINE, rue Nationale, 54. | VINCENNES, rue du Midi, 35. |

AGENCES EN FRANCE :

- | | | | | |
|---------------------|-------------------------|----------------------|---------------------|--------------------------|
| ABBEVILLE | *BOURGUEIL | DOUAI | MARSEILLE | ROUEN |
| AGEN | BREST | DUNKERQUE | *MAULEON-SOULÉ | SAINTE-AMAND-LES-EAUX |
| *AIRE-SUR-L'ADOUR | BRIOUDE | ELBEUF | MAYENNE | SAINTE-BRIEUC |
| *AIX-EN-OTHE | BRIVE | ENGHEN-LES-BAINS | MAZAMET | SAINTE-CHAMONDE |
| *AIX-EN-PROVENCE | BRUYÈRES | ÉPERNAY | *MEHUN-SUR-YÈVRE | *SAINT-DIDIER-LA-SÉAUXE |
| AJAIS-LES-BAINS | CAEN | *ÉPINAL | MELUN | SAINTE-DIE |
| ALBI | CALAIS | *ERNEE | MENTON | SAINTE-ÉTIENNE |
| ALENÇON | CAMBRAI | *EVRON | *MONTAUBAN | S'-GERMAIN-EN-LAYE |
| AMIENS | *CANCALE | *FALAISE | *MONTBARD | SAINTE-JEAN-D'ANGÉLY |
| *ANCENIS | *CANDÉ | FERTE-BERNARD (LA) | MONTBÉLIARD | SAINTE-JUNIEN |
| ANGERS | CANNES | FERTE-MACÉ (LA) | MONTBRISON | SAINTE-LO |
| ANGOULÈME | CARCASSONNE | FIRMINY | MONT-DE-MARSAN | SAINTE-MALO |
| ANNECY | *CARMAUX | FLECHE (LA) | **MONT-DORE (LE) | SAINTE-NAZAIRE |
| ANNONAY | CARPENTRAS | FLERS | MONTÉLIMAR | SAINTE-PIERRE-LE-MOUTIER |
| ANTIBES | *CASTILLON-SUR-DOZDOGNE | FONTAINEBLEAU | MONTPELLIER | SAINTE-QUENTIN |
| *APT | CASTRES | GANGES | MORLAIX | *S'-RAMBERT-SUR-LOIRE |
| *ARGENTAN | CAVAILLON | *GANNAT | MOULINS | *S'-RÉMY-DE-PROVENCE |
| ARGENTEUIL | CETTE | *GENILLÉ | MOUY | SAINTE-SALON |
| ARGENTON-S.-CREUSE | *CHALONNES-SUR-LOIRE | GRAULHET | MURAT | *SAULIEU |
| ARLES | CHALON-SUR-SAONE | GRAY | NANCY | SEDAN |
| ARMENTIÈRES | CHALONS-SUR-MARNE | *GRENOBLE | NANTES | SEGRÉ |
| ARRAS | CHAMBERY | *GUERCHÉ (LA) | NARBONNE | SEMUR |
| AUBAGNE | CHAMBON-FEUGEROLLES | HAVRE (LE) | *NEMOURS | SENS |
| AURILLAC | CHARLEVILLE | *HAYE-DESCARTES (LA) | NEVERS | *SEURRE |
| AUTUN | CHARTRES | HAZEBROUCK | NICE | SOISSONS |
| AUXERRE | CHATEAU-D'OLÉRON | *HENNEBONT | NIMES | *SOUILLAC |
| AVIGNON | *CHATEAU-GONTIER | HONFLEUR | NIORT | STRASBOURG |
| *BAGNOLES-DE-L'ORNE | *CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE | HYÈRES | OLORON-SAINTE-MARIE | *TALAUDIÈRE (LA) |
| BAGNOLS-SUR-CÈZE | CHATEAURENARD | *INGRANDES-SUR-LOIRE | ORANGE | *TESSY-SUR-VIRE |
| BANDOL | CHATEAUROUX | *ISLE-ADAM (L) | ORLEANS | *TINCHEBRAY |
| BAYONNE | *CHATTEL-GUYON | ISSOIRE | PAU | *TOUCY |
| BEAUCAIRE | CHATELLERAULT | ISSOUUDUN | PÉRIGUEUX | TOULON |
| *BEAUFORT-EN-VALLÉE | CHATILLON-SUR-SEINE | JARNAC | PERPIGNAN | TOULOUSE |
| *BEAUME-LES-DAMES | *CHAUNY | *JOYEUSE | PERTUIS | TOURCOING |
| BEAUMONT-SUR-OISE | *CHEMILLÉ | *LANDERNEAU | PONT-A-MOUSSON | TOURS |
| BEAUNE | CHERBOURG | *LANGEAIS | PONTOISE | TROUVILLE |
| *BEAUREPAIRE | CHOLET | LAON | *PONT-SAINT-ESPRIT | TROYES |
| BEAUVAIS | CLERMONT-DE-L'OISE | LAVAL | *PONT-SAINT-MAXENCE | *VALIGNY |
| BELFORT | CLERMONT-FERRAND | LÉZIGNAN | QUIMPER | VALENCE |
| BERGERAC | CLERMONT-L'HERAULT | LIBOURNE | RAINCY (LE) | VALENCIENNES |
| BESANÇON | *CLISSON | *LIGUEIL | REDON | *VERMENTON |
| BETHUNE | COGNAC | LILLE | REIMS | VERSAILLES |
| BEZIERS | COMPIÈGNE | LIMOGES | RENNES | VICHY |
| BIARRITZ | *CONDE-SUR-NOIREAU | LOCHES | RIOM | VIENNE |
| *BLAMONT | *CONTRES | LONGWY | RIVE-DE-GIER | VIERZON |
| BLOIS | GORBEIL | LORIENT | ROANNE | *VIGAN (LE) |
| BOLBEC | GREST | LOUVIERS | ROCHEFORT-SUR-MER | VILLEFRANCHE-S-SAONE |
| *BOLLÈNE | DAX | LUNÉVILLE | *ROCHE-LA-MOLLIÈRE | VILLENEUVE-SUR-LOT |
| BORDEAUX | *DEAUVILLE | LYON | ROCHELLE (LA) | VIRE |
| BOULOGNE-SUR-MER | DIEPPE | MACON | ROMANS | VITRÉ |
| *BOURBOULE (LA) | DIJON | MANOSQUE | ROMILLY-SUR-SEINE | *VITTELL |
| BOURG | *DOL DE BRETAGNE | MANS (LE) | ROUBAIX | VOIRON |
| | DOLE | MARMANDE | | |

AGENCES A L'ÉTRANGER & DANS LES COLONIES & PAYS DE PROTECTORAT

- | | | | | | |
|------------|----------------------|------------|-----------|------------------------|------------------|
| LONDRES | BRUXELLES | ALEXANDRIE | BOMBAY | DIÉGO-SUAZÉ — TAMATAVE | TUNIS |
| LIVERPOOL | MONTE-CARLO — MONACO | LE CAIRE | MELBOURNE | MAJUNGA — TANANARIVE | BIZERTE — SOUSSE |
| MANCHESTER | SAINTE-SÉBASTIEN | PORT-SAÏD | SYDNEY | MANANJARY — TULÉAR | SFAX |

REPRÉSENTANTS } Aux États-Unis : M. SILVESTER, 46, Cedar Street, NEW-YORK.
 En Argentine : M. CHÉDEVILLE, 439, Bartolomé Mitre, BUENOS-AIRES.

* Agences fonctionnant périodiquement et les jours de marché. — (**) Agences ouvertes pendant la saison.

IMPRIMERIE CHATX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 5739-4-23.
